COMMUNIQUÉ DE PRESSE **Pour diffusion immédiate**

FAVORISER LA CONNECTIVITÉ ÉCOLOGIQUE EN MILIEU MUNICIPAL : DEUX NOUVELLES BOÎTES À OUTILS POUR INSPIRER À L'ACTION

Eastman, QC (22 mars 2022) – L'ampleur de la crise climatique et écologique actuelle interpelle tous les acteurs à se mobiliser afin d'atténuer et même de renverser les situations auxquels notre société et notre planète font face. C'est dans cette optique que Corridor appalachien, un organisme de conservation œuvrant dans les Cantons-de-l'Est, a orchestré la rédaction de deux nouvelles boîtes à outils (une pour municipalités et une pour MRC) dévoilées aujourd'hui dans le cadre d'une conférence virtuelle. Ces outils visent à inspirer et à accélérer la prise en compte de la connectivité écologique spécifiquement au niveau des instances municipales, où qu'elles se trouvent au Québec.

« Par l'entremise des mécanismes de planification et réglementaires qui leurs sont propres, les municipalités et les MRC détiennent la clé de voûte pour favoriser la santé des milieux naturels et ainsi promouvoir la mise en œuvre de solutions naturelles aux défis que posent les changements climatiques », a expliqué Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor appalachien aux plus de trois cents élus et de membres de l'écosystème de la conservation inscrits à la conférence.

« En complément aux initiatives des gouvernements fédéral, provincial et des organismes de conservation, les municipalités et les MRC jouent des rôles essentiels dans le maintien et la protection des milieux naturels et nous sommes persuadés qu'en s'appuyant de nos boîtes à outils, ces instances peuvent accélérer leurs démarches et générer des gains importants », a ajouté madame Lelièvre.

Élaborées dans le cadre de l'Initiative québécoise Corridors écologiques (IQCÉ), les boîtes à outils ont été incorporées à la plateforme www.connectiviteecologique.com.

En combinant un contenu théorique et pratique, les boîtes à outils visent à accompagner les élus et les employés municipaux pour : démontrer l'importance de la connectivité écologique; présenter des outils réglementaires et autres stratégies qui favorisent et encadrent sa prise en compte; ; et fournir des exemples concrets de municipalités et de MRC qui ont entamé l'incorporation de la connectivité écologique dans leurs règlements et décisions.

LA CONNECTIVITÉ ÉCOLOGIQUE ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La connectivité écologique est définie comme étant le degré de connexion entre les divers milieux naturels présents au sein d'un même paysage, au niveau de leurs composantes, de leur répartition spatiale et de leurs fonctions écologiques. À travers les ans, le paysage a été modifié et fragmenté par les activités humaines et le développement.

« Une bonne connectivité écologique est essentielle à la santé des milieux naturels, comme une bonne circulation sanguine est essentielle à la santé humaine », a expliqué aux participants de la conférence le professeur Dominique Berteaux, un expert en écologie et en changements climatiques associé à l'Université du Québec à Rimouski.

« La science nous le confirme : conserver et augmenter la connectivité entre les habitats est très efficaces pour contrer les effets négatifs de la fragmentation de ces habitats » a-t-il ajouté. « C'est indéniable, maintenir des corridors naturels entre habitats est essentiel pour soutenir la diversité biologique, surtout dans un contexte de changements climatiques. C'est ce qui permettra d'assurer le maintien des services écologiques rendus à la collectivité », a ajouté le professeur Berteaux, auteur du livre *Changements climatiques et biodiversité du Québec : vers un patrimoine naturel,* un ouvrage de référence en la matière paru en 2014.

LA CONNECTIVITÉ ÉCOLOGIQUE ET LE RÔLE ESSENTIEL DES MUNICIPALITÉS ET DES MRC

Le Québec compte plus de 1 100 municipalités qui représentent le palier décisionnel le plus près de la population, assumant, entre autres, des responsabilités en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, d'habitation, de voirie, de développement communautaire et culturel, de loisirs, d'assainissement des eaux usées et de développement durable.

La mairesse de la municipalité d'Austin, madame Lisette Maillé, a profité de la présence de plusieurs de ses paires à la conférence pour partager son témoignage à titre de première municipalité au Québec à intégrer la connectivité écologique à la réglementation municipale.

« À la suite de plusieurs consultations auprès de nos citoyens, notre conseil municipal a choisi de prendre les devants en matière de conservation et de prise en compte de la connectivité sur notre territoire », a-t-elle expliqué. « Cette démarche s'est avérée très enrichissante puisqu'elle a sensibilisé tous les membres de notre conseil à la fragilité de certains milieux naturels sur notre territoire et nous a incité à améliorer nos processus décisionnels et réglementaires. Les résultats sont très concluants et nous sommes fiers d'avoir mis en place un cadre qui assure le maintien du denier lien naturel qui relie le Parc national du Mont Orford aux grandes forêts plus au sud », a souligné madame Maillé en enjoignant d'autres municipalités à faire de même.

Les MRC assument aussi plusieurs responsabilités, notamment en matière d'aménagement et d'urbanisme et de gestion des cours d'eau qui ont un impact direct sur la prise en compte de l'importance de la connectivité écologique à l'échelle régionale.

Invité à titre de panéliste, Robert Desmarais, directeur général pour la MRC et le CLD Brome-Missisquoi, a tenu à partager l'expérience proactive entamée par sa MRC en ce sens.

« Les maires de notre MRC ont fait preuve d'une grande audace lorsqu'ils ont osé pousser les exigences provinciales en matière de protection des milieux humides et hydriques en élargissant à un plan plus régional de conservation des milieux naturels, le tout mené en concertation avec les acteurs clés du territoire », a témoigné monsieur Desmarais.

« Notre région est riche en nature et connaît aussi une affluence d'activités humaines et économiques notables », a-t-il souligné. « En prenant les devants en matière de prise en compte des milieux naturels et de la connectivité écologique, nous sommes en mesure de protéger des atouts pour les générations actuelles et futures. En 2022 et de plus en plus, il faut réaliser que le facteur « nature » augmente la qualité de vie des citoyens et l'attractivité de notre territoire » a conclut monsieur Desmarais.

CONTRIBUTIONS DE TOUS LES MILIEUX POUR L'ÉLABORATION DES BOÎTES À OUTILS

La rédaction des boîtes à outils a regroupé des experts en provenance de différents milieux. Corridor appalachien tient à remercier leurs contributions: Charles-David Babin du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Marc-André Guertin, enseignant au Centre universitaire de formation environnement et développement durable (CUFE) à l'Université de Sherbrooke, Martin Joly et Virginie Lafontaine du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Kateri Lescop-Sinclair du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, François Lestage de la MRC de Marguerite-D'Youville, Cynthia Patry de Conservation de la nature Canada et Josiane Pouliot de la Ville de Magog.

Corridor appalachien a bénéficié d'un soutien financier de la part de la Fondation de la Faune du Québec, du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) en Montérégie, du gouvernement du Québec dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, du gouvernement du Canada, par l'entremise du ministère fédéral de l'Environnement et du Changement climatique, de la Fondation Echo, ainsi que d'Hydro-

Québec pour la rédaction des boîtes à outils, leur lancement, ainsi que pour l'accompagnement de municipalités intéressées à poser des gestes pour préserver la connectivité écologique.

Pour consulter les boîtes à outils pour les municipalités et MRC et passer à l'action, visitez : www.connectiviteecologique.com.

- 30 -

À PROPOS

Corridor appalachien
Corridor appalachien est un organisme de conservation à but non lucratif créé en 2002, qui a pour mission de protéger les milieux naturels de la région des Appalaches du sud du Québec. Par la mise en œuvre de sa stratégie de conservation transfrontalière, Corridor appalachien procure aux collectivités locales les moyens de maintenir et de restaurer un cadre de vie qui respecte l'écologie de la région, dans une perspective de développement durable. 17 organisations locales sont membres affiliés de Corridor appalachien. L'étendue des aires protégées par Corridor appalachien et ses partenaires de la région est maintenant de 15 264 hectares. www.corridorappalachien.ca

L'initiative québécoise Corridors écologiques (IQCÉ)
L'initiative québécoise Corridors écologiques propose une approche collective de l'aménagement du territoire afin d'augmenter la conservation de milieux naturels connectés par des corridors écologiques. L'Initiative vise à consolider l'engagement des acteurs municipaux, des citoyens propriétaires de lots boisés, agriculteurs et autres acteurs clés de l'utilisation du territoire. Pour ce faire, des activités de mobilisation, de renforcement des capacités, de reconnaissance et d'accompagnement dans l'action sont réalisées à l'échelle provinciale et dans 11 régions du Québec. L'Initiative est coordonnée par Conservation de la nature Canada, mise en œuvre par 10 organismes et soutenue par une centaine d'experts. Ce projet bénéficie d'une aide financière du gouvernement du Québec tirée du programme Action-Climat Québec et rejoint les objectifs du Plan pour une économie verte 2030. Explorez la carte interactive pour découvrir nos projets et visitez notre carte récit.

Programme d'aménagement durable des forêts 2021-2024 (PADF)

CONTACT

Marie-Hélène Thibeault
Corridor appalachien
marie-helene.thibeault@corridorappalachien.ca
Cell: 579-488-6670